Rwanda: quand les militaires français recevaient l'ordre de venir en aide aux génocidaires en débandade

Mehdi Ba

Jeune Afrique, 19 juin 2017

Dans sa prochaine livraison, à paraître le 28 juin, la revue XXI apporte des informations inédites sur l'aide multiforme apportée par Paris aux extrémistes hutus organisateurs du génocide au Rwanda, en 1994.

« Au cours de l'opération Turquoise, ordre avait été donné [aux militaires français] de réarmer les Hutus qui franchissaient la frontière » entre le Rwanda et l'ex-Zaïre. Ceuxlà même qui venaient de commettre, au cours des trois mois précédents, un génocide aussi fulgurant qu'impitoyable contre les Tutsis. L'auteur de cette confidence sulfureuse est un hautfonctionnaire français habilité secret défense. Lorsque, en avril 2015, François Hollande annonce sa décision de déclassifier les archives de la présidence française relatives au Rwanda pour la période 1990-1995, ce commis de l'État est désigné, avec l'un de ses pairs, pour passer au tamis ce qu'elles recèlent.

Plusieurs mois après avoir accompli ce travail de bénédictin, le haut-fonctionnaire confiera à un cercle restreint le vertige qu'il a éprouvé en épluchant les archives relatives au rôle de Paris avant le génocide et jusqu'à l'opération Turquoise. Au mo-

ment d'instruire l'exécutif de ses découvertes, écrit le journaliste Patrick de Saint-Exupéry - cofondateur de la revue XXI, après avoir été longtemps grand reporter au quotidien Le Figaro dans le numéro à paraître le 28 juin, il a « clairement expliqué qu'il serait très problématique pour les personnes [françaises] concernées par cette affaire que ces documents soient communiqués ». Parmi ses découvertes, « plusieurs documents sur le "droit de retrait" que des militaires français auraient fait valoir pour ne pas obéir aux ordres » qui les sommaient d'apporter leur concours aux génocidaires rwandais en débandade.

Hospitalité de la France pour certains génocidaires

Un mois plus tôt, un embargo sur les livraisons d'armes aux belligérants rwandais avait été adopté par l'ONU, et une résolution de la commission des droits de l'Homme de l'organisation internationale évoquait un « génocide » en cours au pays des mille collines.

Dans son long récit, le journaliste produit en outre le fac-similé d'une « évaluation politico-militaire de la crise

du Rwanda », estampillée « Confidentiel défense », rédigée en février 1995 par la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense. Celle-ci rappelle qu'avant comme pendant le génocide, la DGSE (le service de renseignement extérieur français) avait régulièrement alerté les responsables politiques sur la « stratégie de provocation » des extrémistes hutus de l'entourage du président Juvé-

nal Habyarimana – alliés de Paris –, puis sur leur implication directe dans les massacres de masse commis contre les Tutsis et les opposants hutus d'avril à juillet 1994. Sans être entendue... puisque, comme le précise aussi cette note, « le gouvernement français offrira l'hospitalité à des personnalités qui se révéleront ensuite être des "VIP du génocide" ».